

Tours,

SERVICE DES ETUDES ET DE LA VIE DE L'ETUDIANT
SEVE/BD/EF/CM/2013/N°
Bureau Vie de l'Etudiant

Commission d'aide à l'inscription

Compte-rendu de la réunion « Bilans et Perspectives »

7 juin 2013

Etaient présent(e)s :

Mmes Bénédicte DELAUNAY, vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et la diversité, Delphine PEAN, assistante sociale de l'Université, Amandine FRISE, Marie-Hélène GOUZY, Laurence RUET, Sophie SOUVENT, assistantes sociales du CLOUS, Franck BERMELL, représentant la LMDE, Joëlle POTTIER, représentant la SMECO, Emmanuelle FARGUES, directrice de la Formation et responsable du SEVE, Nathalie MOREAU, représentant l'Agent Comptable, Sébastien BOYER, directeur Vie de l'Etudiant, Christine MAISONNEUVE, responsable du bureau Vie de l'Etudiant au S.E.V.E..

Excusées :

Mmes Marie-Anne BOISSIERE, directrice du CLOUS, Sandrine DALLET-CHOISY et Christine POIRIER, enseignantes élues au C.E.V.U.

Absents : Maximilien BULLETT et Thomas THUILLIER, vice-présidents étudiants, Ailey ALAGAPIN, élu étudiant au C.A., Charlie JACQUIER et Julien OUVRARD, élus étudiants au C.E.V.U.

1) Présentation du bilan de l'année universitaire 2012-2013 (cf pièces jointes)

Trois bilans sont présentés : bilan par commission, cycle et composante, bilan financier, bilan par nationalité. On constate cette année encore une diminution du nombre de demandes passé de 207 dossiers traités en 2011 à 174 dossiers en 2012.

2) Perspectives pour la rentrée universitaire 2013

- Maintien de 4 commissions de septembre à novembre/décembre
- Diminution de la limite d'âge qui passe de 30 ans à 28 ans au 1^{er} septembre 2013
- Suppression dans le dossier des mentions d'indépendance avérée et de rupture familiale, cas trop peu fréquents et susceptibles de donner lieu à un FNAU annuel et donc exonération des droits
- Ajout d'une mention concernant les étudiants étrangers les informant que les plafonds de ressources pris en compte peuvent être inférieurs à ceux mentionnés en fonction du salaire moyen de leur pays d'origine.
- Insertion dans le dossier d'un tableau récapitulatif du budget mensuel de l'étudiant pour faciliter l'étude des dossiers et de la précarité des étudiants
- Insertion dans le dossier d'un tableau indiquant les professions et revenus des père et mère des étudiants.

La vice-présidente chargée de la vie étudiante,
du handicap, de l'égalité et la diversité

Bénédicte DELAUNAY